

Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Comprendre la nature, la diversité et l'évolution des liens sociaux est essentiel pour analyser les mécanismes qui assurent la cohésion et l'intégration des individus. Ces liens, qu'ils soient familiaux, professionnels, communautaires ou numériques, jouent un rôle central dans la construction des identités et dans la participation à la vie sociale. Leurs transformations, sous l'effet de l'individualisation, des mutations du travail ou du développement des technologies de communication, révèlent à la fois de nouvelles formes de solidarité et des fragilités du lien social. Étudier les liens sociaux, c'est saisir les dynamiques qui traversent nos sociétés contemporaines et mesurer les enjeux d'une société où l'équilibre entre autonomie individuelle et appartenance collective se déplace sans cesse.

Cette compréhension passe d'abord par l'analyse de la diversité des relations au sein des groupes sociaux (objectif d'apprentissage 1) qui structurent la vie en société. Elle suppose aussi de prendre en compte le rôle des catégories socioprofessionnelles (objectif d'apprentissage 2) qui orientent les modes de vie et les relations entre les individus. L'évolution des formes de solidarité, notamment avec la montée de l'individualisme, interroge la manière dont les sociétés maintiennent leur cohésion (objectif d'apprentissage 3). Par ailleurs, l'ère du numérique transforme profondément les formes de sociabilité (objectif d'apprentissage 4). Enfin, certaines situations contemporaines - précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales – contribuent à fragiliser voire à rompre les liens sociaux (objectif d'apprentissage 5).

Objectif d'apprentissage 1 : Comprendre et pouvoir illustrer la diversité des liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux (familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations, réseaux).

Les **liens sociaux** représentent *l'ensemble des relations - qu'elles soient familiales, politiques, économiques, culturelles ou autre - qui unissent un individu à d'autres personnes ou à des groupes sociaux*. Ces relations varient en intensité, en fréquence et en densité et peuvent évoluer dans le temps.

Les liens sociaux constituent le socle et le ciment de toute société, en apportant tour à tour une forme de protection, une reconnaissance ou même les deux simultanément. Si la

protection renvoie à la possibilité de « compter sur » quelqu'un ou des institutions, la reconnaissance, elle, implique de « compter pour » les autres¹.

Il existe différents types de liens sociaux jouant un rôle spécifique et complémentaire dans la socialisation, l'intégration des individus et le maintien de la cohésion sociale :

- Les liens de parenté que constitue **la famille**, tels que les relations de *filiation, d'union et de germanité* jouent un rôle essentiel en matière de protection en offrant un cadre sécurisant ainsi qu'un soutien matériel et moral. Tout au long de la vie, à chaque étape, ces solidarités familiales interviennent et assurent une reconnaissance affective indispensable. Ce lien assure aussi une fonction socialisatrice majeure.
- Les liens noués dans le cadre de **l'univers professionnel**, *univers dans lequel les individus partagent une activité productive* (on parle aussi de lien organique). Le travail représente non seulement une source de sécurité matérielle (revenus, protection sociale) mais aussi un lieu de socialisation et de reconnaissance sociale. Les individus y développent des relations avec leurs collègues, reçoivent des signes de valorisation de la part de leurs supérieurs ou de la société. Ainsi, la fonction intégratrice du travail est centrale dans les sociétés modernes. Cependant, la précarité de l'emploi ou le manque de reconnaissance professionnelle peut fragiliser ces liens et favoriser l'exclusion sociale.
- Les liens choisis (on parle alors de liens électifs) s'établissent en dehors de la famille d'origine, souvent dans le cadre de l'amitié, du couple, ou de l'engagement volontaire. Il y a notamment les **groupes de pairs** qui réunissent des *personnes présentant des éléments communs comme l'âge, le milieu social, les ambitions* ; ils offrent entraide, soutien affectif, sentiment d'appartenance et reconnaissance mutuelle.
On peut aussi y ranger le **réseau** social, défini par *les liens qu'un individu entretient directement ou indirectement avec d'autres*. Il est particulièrement important chez les jeunes, où le groupe de pairs assure une identité partagée et peut parfois compenser une insuffisante reconnaissance familiale.
Enfin, **les associations**, quant à elles, *regroupent des personnes qui œuvrent pour des intérêts communs et dans un but non lucratif*. Elles constituent des espaces de solidarité, de soutien moral ou matériel, mais aussi de valorisation de l'individu par son engagement et son utilité sociale. Une personne engagée dans une association caritative peut bénéficier d'un réseau d'entraide en cas de besoin, tandis qu'un militant d'une organisation défendant les droits des travailleurs peut y trouver un appui en cas de conflit professionnel. L'engagement associatif apporte ainsi un sentiment d'utilité et une reconnaissance sociale².

¹ Ces expressions sont empruntées à Serge Paugam, notamment dans son ouvrage, *Le lien social* (2008, 2022), Que sais-je ? PUF.

² Serge Paugam, dans *Le lien social* (2008 - 2022), PUF, propose aussi le lien de citoyenneté qui repose sur l'appartenance à une nation, lien qui serait au-dessus de tous les autres.

Chaque individu appartient à plusieurs groupes sociaux, c'est-à-dire des ensembles où les personnes entretiennent des relations et partagent un sentiment d'appartenance. Ces liens sont complémentaires et s'entrecroisent, ils apportent protection et reconnaissance, tout en jouant un rôle de socialisation.

Afin de mesurer certaines évolutions du lien social (choix du conjoint, évolution du salariat, choix du logement etc.), les sociologues utilisent fréquemment un outil de classement de la population par les professions qui se nomme les PCS.

Objectif d'apprentissage 2 : Connaître les critères de construction des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)

La nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) est un outil statistique, construit par l'INSEE³, servant à classer la population. Elle regroupe les individus en catégories présentant des caractéristiques communes en matière de profession, correspondant à un même milieu social⁴. Il y a plusieurs niveaux de classement qui s'emboîtent, des professions détaillées jusqu'aux 6 groupes les plus agrégés.⁵

Pour établir cette classification, plusieurs critères sont pris en compte :

- La profession exercée pour les actifs⁶ ;
- Le statut professionnel : distinction entre salariés (travaillant pour un employeur) et indépendants (travaillant à leur compte et /ou dirigeant de droit une entreprise ou une société).
- Le domaine d'activité et la taille de l'entreprise : agriculture, sylviculture et pêche par exemple, artisanat et industrie etc. ;
- Le niveau de qualification et la position hiérarchique : les cadres et professions intellectuelles supérieures ont un niveau de diplôme plus élevé que les ouvriers, et on distingue aussi les ouvriers qualifiés et non qualifiés.
- Le statut de l'employeur : public ou privé.

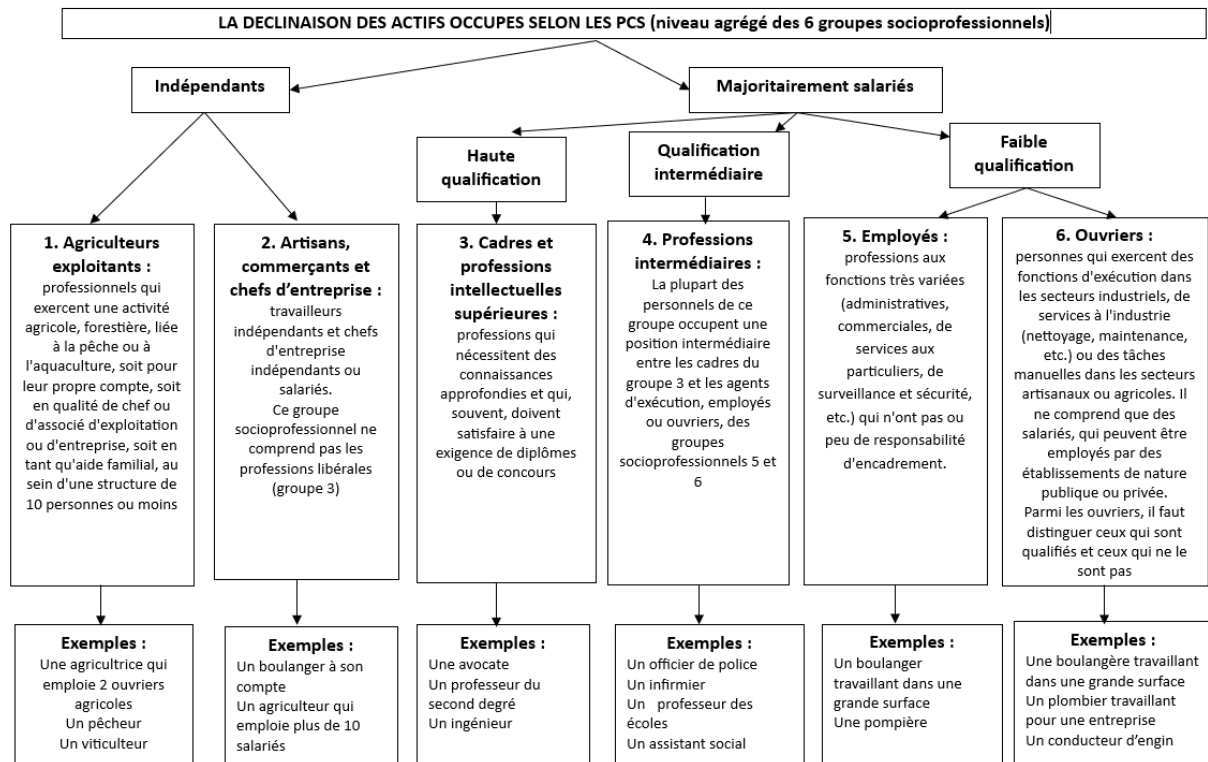
³ Institut National de la Statistique et des Études Économiques

⁴ <https://www.insee.fr/fr/information/6208292>

⁵ Cette nomenclature a été rénovée en 2020 et complétée par d'autres classements comme les PCS ménage (où on prend mieux en compte les configurations familiales des ménages et la situation professionnelle des deux membres d'un couple), les classes d'emploi (où on prend en compte les types de contrat de travail plus ou moins précaires), et des classements permettant des comparaisons internationales (EsEG : European Socioeconomic groups ou la classification internationale type des professions : CITP).

⁶ Les actifs ont un emploi – actifs occupés- ou en recherchant un -actifs inoccupés- alors que les inactifs n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas. Certains tableaux statistiques présentent aussi la situation des inactifs, mais ce n'est pas un groupe socioprofessionnel en soi.

La nomenclature des PCS regroupe ainsi l'ensemble de la population en emploi ou en recherche d'emploi en 6 catégories socioprofessionnelles.



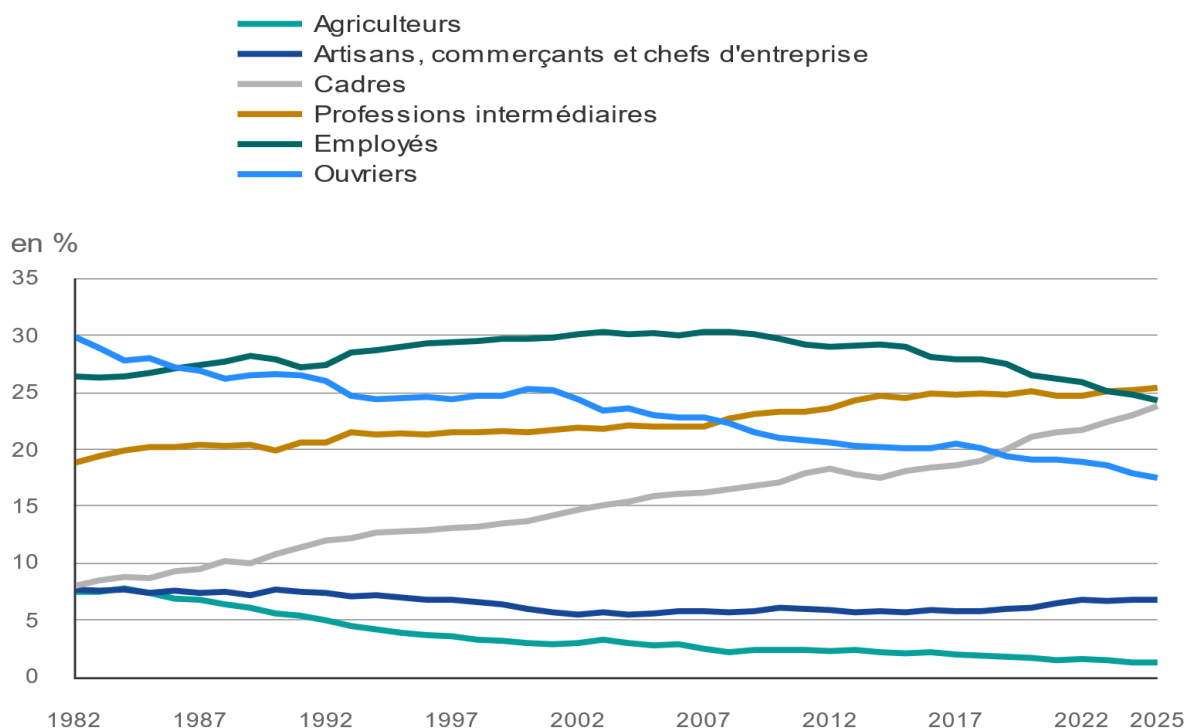
La nouvelle nomenclature PCS de 2020 comporte quatre niveaux d'agrégation emboîtés. Au niveau le plus fin, on compte 311 rubriques de profession (par exemple : médecins salariés hospitaliers ; médecins salariés non hospitaliers ; internes en médecine, odontologie et pharmacie ; pharmaciens salariés). Le niveau intermédiaire est constitué de 121 professions regroupées (par exemple : professions de l'enseignement secondaire général et technologique ; professions de l'enseignement supérieur et de la recherche publique ; médecins et pharmaciens salariés – qui regroupe les 4 professions citées du niveau le plus fin). Un autre niveau comprend les 29 catégories socioprofessionnelles (par exemple : professeurs et professions scientifiques qui regroupe les 3 professions citées au niveau intermédiaire). Au niveau le plus agrégé, se trouvent les 6 groupes socioprofessionnels (agriculteurs exploitants ; artisans, commerçants et chefs d'entreprise ; cadres et professions intellectuelles supérieures ; professions intermédiaires ; employés ; ouvriers).

La nomenclature des PCS constitue un outil analytique essentiel pour appréhender les modes de vie, les comportements sociaux et les dynamiques du lien social en France. Elle permet d'observer une certaine homogénéité notamment des pratiques sociales, culturelles, économiques et politiques. Par exemple, les « professions intellectuelles supérieures » tendent à participer plus volontiers à des cercles de sociabilités comme les associations sportives, culturelles, humanitaires que les « ouvriers ». Bien plus qu'une simple catégorisation, elle sert à décrypter les formes de sociabilité, les habitudes de consommation,

les pratiques électorales ou même patrimoniales des différentes catégories qui rendent compte d'une certaine homogénéité des pratiques sociales.

Par ailleurs, la nomenclature des PCS permet de suivre l'évolution des structures professionnelles. On constate, par exemple, une augmentation de la part des cadres, des professions intermédiaires, des individus diplômés, tandis que la proportion des ouvriers, des agriculteurs, des personnes peu qualifiées tend à diminuer. Ces évolutions traduisent le passage d'une société industrielle à une société où les emplois liés aux services sont très majoritaires (santé, éducation, banque, finance, assurance, tourisme, loisirs, culture, ...).

Répartition des actifs ayant travaillé par groupe socioprofessionnel de 1982 à 2025 (INSEE)



Le fait que chaque groupe socioprofessionnel comporte des caractéristiques communes à un milieu social, ne veut pas dire que ces catégories soient complètement homogènes socialement. Par exemple, la catégorie des « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » compte à la fois les entrepreneurs sans salarié et d'autres avec plus de 500 salariés, qui ont des conditions de vie et des intérêts qui peuvent être très éloignés. De même, les « Professions intellectuelles supérieures » rassemblent des enseignants, des ingénieurs, des médecins ou encore des chercheurs dont les pratiques sociales et les aspirations peuvent être très différentes. Malgré ces limites, la nomenclature des PCS reste un outil pertinent et très utile pour comprendre la société, qui sera d'ailleurs utilisé dans de nombreux chapitres.

Les PCS permettent donc de mesurer l'évolution des catégories sociales fondées sur la profession dans nos sociétés modernes, où la division du travail est forte. Cet approfondissement de la division du travail est à l'origine d'un processus d'individualisation et d'évolution des formes du lien social auxquels nous allons maintenant nous intéresser.

Objectif d'apprentissage 3 : Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique ».

A la fin du XIXe siècle, l'industrialisation bouleverse les rapports sociaux et économiques de l'ordre social traditionnel. Les métiers dans l'industrie se développent et se diversifient. Parallèlement, l'influence de la religion et celle de la famille sur les individus s'affaiblissent. Émile Durkheim (1858-1917), fondateur de la sociologie en France, s'interroge sur ce qui fait désormais « société », sur les liens qui unissent les individus entre eux et à la société dans son ensemble. Faut-il y voir une dislocation du lien social et de la solidarité entre les individus ou au contraire une recomposition de ces liens ?⁷

Pour Durkheim, les formes de solidarité évoluent et se recomposent :

- Dans les sociétés primitives ou traditionnelles, la solidarité est mécanique.

La **solidarité mécanique**, ou solidarité par similitude, caractérise les *sociétés dans lesquelles la division du travail est peu développée*. Elle repose sur la ressemblance entre les individus qui occupent majoritairement des fonctions similaires⁸, qui partagent les mêmes croyances, valeurs et modes de vie. Les liens sociaux sont fondés sur une conscience collective forte qui façonne les identités individuelles. Ce type de solidarité se manifeste notamment par l'existence d'un droit répressif, dont les sanctions visent à punir toute atteinte portée à cette conscience collective.

Cependant, à mesure que les sociétés grandissent et se complexifient, la division sociale du travail s'intensifie, les rôles et les fonctions se spécialisent dans tous les domaines : économiques, sociaux, politiques et religieux. Les individus se voient attribuer des tâches spécifiques, distinctes de celles des autres, ce qui entraîne une différenciation des activités et une plus grande autonomie des individus.

- Les sociétés modernes sont caractérisées par une nouvelle forme de solidarité dite organique.

Contrairement à la solidarité mécanique, où les individus sont interchangeables car semblables, la **solidarité organique** repose sur leur *interdépendance en raison de la spécialisation de leurs fonctions*. Chacun dépend des autres pour satisfaire ses besoins. Dans une société industrialisée, un ingénieur a besoin du travail de l'agriculteur pour se nourrir, tout comme ce dernier a besoin du médecin pour se soigner. Les liens reposent sur la

⁷ Émile Durkheim se pose la question en ces termes : « Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? », *De la division du travail social*, 1893 pour la première édition.

⁸ On peut penser à la paysannerie de la France du XIXème siècle.

complémentarité et non plus sur la similitude. Cette autonomie accrue des individus entraîne un affaiblissement de la conscience collective. La solidarité organique s'accompagne d'un droit restitutif qui vise à réparer les préjudices plutôt qu'à punir sévèrement.

	Sociétés traditionnelles	Sociétés modernes
Solidarité	Mécanique ou "par similitude"	Organique ou "par complémentarité"
Division du travail	Faible	Forte
Conscience collective	Forte : Valeurs, croyances qui s'imposent à tous	Faible, davantage de liberté
Droit	Droit répressif (sanctions punitives)	Droit restitutif (réparation des fautes)

Au-delà de la société française du XIX^{ème} siècle, l'évolution de la société japonaise à la fin du XIX^{ème} illustre bien la pertinence de ce modèle du passage d'une société reposant sur une solidarité mécanique à une société à solidarité organique. En effet, avant l'ère Meiji (1868-1912), le Japon était une société féodale fondée sur une solidarité mécanique. La majorité de la population était composée de paysans vivant dans des communautés agricoles autosuffisantes, partageant des traditions communes et des règles strictes édictées par les seigneurs locaux. Avec la modernisation engagée sous l'empereur Meiji, le pays s'industrialise rapidement, la division du travail s'intensifie et la solidarité devient organique. En effet, de nombreux paysans quittent les campagnes pour travailler dans les usines des grandes villes. De nouvelles classes sociales émergent : ouvriers, ingénieurs, entrepreneurs. L'éducation et les compétences spécialisées deviennent essentielles, et les individus ne se définissent plus uniquement par leur appartenance à une communauté, mais par leur fonction économique spécifique.

Il convient de noter que l'émergence de la solidarité organique n'a pas conduit à la disparition de la solidarité mécanique. Dans les sociétés contemporaines, ces deux formes de solidarité coexistent, bien que la solidarité organique tende à dominer. En effet, de nombreux liens sociaux contemporains entretenus par des groupes conservent des dimensions relevant de la solidarité mécanique en continuant de rassembler les individus autour de croyances et de valeurs partagées, comme dans la famille, les groupes d'amis, etc.

Le passage de la solidarité mécanique à la solidarité organique s'accompagne d'un processus d'**individualisation**, *les individus se définissent davantage par eux-mêmes que par leur appartenance à un groupe ou à un collectif*. La figure de l'individu dans les sociétés modernes devient centrale : il prévaut désormais sur le groupe et sur la société : on parle d'individualisme.

Toutefois l'individualisation n'est pas nécessairement synonyme de repli sur soi ou d'égoïsme accru. Elle reflète plutôt une plus grande autonomie de l'individu vis-à-vis des groupes sociaux d'appartenance. Par exemple, un jeune issu d'une famille d'agriculteurs qui,

contrairement à sa famille, décide de faire des études pour devenir enseignant, affirme son individualité sans pour autant rompre totalement avec son milieu d'origine.

Paradoxalement, le processus d'individualisation s'est accompagné d'une intensification des interdépendances sociales, loin d'entraîner un isolement accru des individus, il s'accompagne d'un besoin renforcé de relations sociales. Les individus développent une pluralité d'appartenances et se détachent des appartenances traditionnelles (famille, village, Église) pour en reconstruire de nouvelles, cette fois choisies plutôt qu'héritées.

Objectif d'apprentissage 4 : Comprendre comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent au lien social.

Le lien social évolue profondément avec le développement des technologies de l'information et de la communication. L'essor d'Internet et l'importance croissante des réseaux sociaux modifient de manière significative les formes d'interactions sociales et encouragent la montée de la **sociabilité numérique**, c'est-à-dire *l'ensemble des relations sociales qui relient un individu à d'autres individus à partir des nouvelles technologies de l'information et de la communication*.

Il existe une grande diversité de réseaux sociaux, chacun remplissant des fonctions spécifiques. Certains permettent de tisser des liens dans des communautés de pairs en ligne (Facebook), d'autres sont centrés sur le partage de photos (Snapchat, Instagram), la diffusion d'informations (Twitter, désormais X) ou de vidéos (YouTube). D'autres encore facilitent la création d'un réseau professionnel (comme LinkedIn) en élargissant les ressources mobilisables dans la recherche d'un emploi. Ces plateformes ont contribué à réduire considérablement les distances sociales, facilitant les échanges à grande échelle (et à l'international). Elles offrent de nombreuses opportunités, accéder à des débouchés professionnels, développer les espaces publics de discussion, ou encore rejoindre des groupes partageant des centres d'intérêt communs. Par exemple, les réseaux sociaux élargissent le cercle de relations et favorisent la constitution de vraies communautés (comme la « communauté des gamers »). De plus, dans un monde marqué par la mobilité et l'internationalisation, ils facilitent le maintien de liens forts à distance. Enfin, ils représentent un moyen efficace de réactiver d'anciennes connaissances ou relations mises en berne.

La progression du numérique a donc joué un rôle majeur dans la création et le renforcement des liens sociaux par le développement de la sociabilité numérique.

Toutefois, au-delà de la multiplication des possibilités de connexion, Internet et les réseaux sociaux ont également transformé les modes de prise de parole. La communication y est plus libre et toutes les opinions peuvent, dans une large mesure, s'exprimer. Internet a élargi le champ des possibilités de l'implication citoyenne et renforcé la participation à la démocratie sous de nouvelles formes.

La sociabilité numérique ne remplace pas les liens sociaux traditionnels, mais les complète. Si la communication en ligne prend une place croissante dans la vie quotidienne des individus, elle ne se contente pas de multiplier les relations, elle permet aussi de consolider les liens forts au sein de la famille ou des groupes de pairs.

Objectif d'apprentissage 5 : Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.

Si les liens sociaux permettent l'intégration sociale des individus à la société et la favorisent lorsqu'ils se renforcent, ils peuvent aussi s'affaiblir, voire se rompre, dans certaines situations.

- La part croissante de l'emploi précaire (Contrat à Durée Déterminée, missions d'intérim, etc.) ne constitue pas un rempart efficace contre le chômage ou la pauvreté. La précarisation vient, au contraire, fragiliser les liens sociaux. Privé d'un emploi stable, l'individu perd un statut social, une reconnaissance sociale et un revenu régulier indispensable pour consommer et participer à la vie en société. **La précarité** désigne une *situation d'incertitude dans les conditions de vie (revenus, logement, situation familiale...) et d'emploi*. La montée des emplois dits « atypiques », tout comme celle du sous-emploi, participent à l'affaiblissement des liens formés dans l'univers professionnel (que l'on nomme aussi « lien organique »). Nombreux sont ceux qui alternent entre périodes d'emploi et de chômage, renforçant l'instabilité sociale.

Les difficultés d'accès à la protection sociale et aux droits sociaux s'accompagnent souvent d'un sentiment de non-reconnaissance qui peut aussi altérer l'estime de soi.

- **L'isolement**, lorsqu'il se manifeste par une *mise à l'écart du groupe professionnel, familial et amical*, reflète un processus de rupture du lien social. Le chômage de longue durée peut entraîner une forme d'isolement du fait de la perte de revenus. Plus une personne est confrontée à la pauvreté, plus le risque d'isolement devient réel. L'âge est également déterminant. Les personnes âgées, dans un contexte d'allongement de l'espérance de vie, sont particulièrement exposées au risque d'isolement. Ces situations peuvent être à l'origine de la rupture des liens sociaux.
- Les phénomènes de **ségrégations**, ou encore des *processus de séparations physiques, sociales ou symboliques de personnes en fonction de critères distinctifs (origine ethnique, classe sociale, religion)* participent aussi à l'affaiblissement des liens sociaux. La ségrégation urbaine, qui se manifeste notamment par des inégalités d'accès aux

services publics, par la concentration des difficultés sociales (comme la précarité, la pauvreté, ...) accentue les fractures sociales. Elle différencie socialement l'accès aux infrastructures et aux activités, contribuant à l'exclusion de certains groupes. Les conditions de vie des familles défavorisées, souvent stigmatisantes (logements exigus, mal équipés) renforcent ce sentiment d'abandon et de mise à l'écart et peuvent générer un sentiment d'exclusion.

- Les **ruptures familiales**, quant à elles, caractérisées par des *situations de séparation entre ses membres*, peuvent affaiblir cet autre pilier du lien social qu'est la famille. La famille, qui assure un rôle de protection et de reconnaissance, se transforme : diminution du nombre de mariages, qui affaiblit l'institution familiale, baisse de la natalité, hausse des divorces, des familles monoparentales et recomposées, éloignement géographique des enfants. Près d'un tiers des familles avec enfants sont aujourd'hui monoparentales ou recomposées. Ces transformations peuvent s'accompagner d'une fragilisation des liens familiaux et des liens constitués dans les réseaux amicaux ou de voisinage, conduisant à l'isolement de certains membres. La précarité économique touchant fréquemment les familles monoparentales accentue ces phénomènes de marginalisation.

Les liens sociaux constituent le socle fondamental de l'intégration sociale. Ils ne sont pas hiérarchisés, et leur influence varie selon les sociétés et les contextes. Ainsi, tandis que certains individus bénéficient de liens sociaux denses et diversifiés, pour d'autres ces liens sont moins nombreux et plus fragiles et certains en sont partiellement ou totalement privés, mettant à mal le processus d'intégration sociale.